



Place Vic. Abens  
Boîte Postale 10  
L-9401 VIANDEN

Tél.: +352/ 83 48 21-1  
Fax: +352/ 83 48 26

E-mail: [secretariat@vianden.lu](mailto:secretariat@vianden.lu)  
[www.vianden.lu](http://www.vianden.lu)



## **AVIS DE PUBLICATION**

Conformément aux dispositions de l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public que la délibération du Conseil Municipal de Vianden du 5 octobre 2017 portant fixation de la taxe annuelle relative aux droits d'auteur concernant le réseau de télédistribution de la Ville de Vianden, a été dûment publiée.

Approbation par arrêté grand-ducal : 10 novembre 2017

Approbation du Ministre de l'Intérieur: 17 novembre 2017  
réf.821x23137

Vianden, le 1<sup>er</sup> décembre 2017  
le Collège Echevinal